



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

Direction départementale des territoires

Service de l'éducation et de la sécurité routières

Bureau de l'éducation routière

Pôle B.E.P.E.C.A.S.E.R.

*Avant de renseigner le dossier  
d'inscription, lire attentivement la  
notice explicative jointe*

Centre d'examen de Versailles (départements 78, 91, 92 et 95)

## **DOSSIER D'INSCRIPTION**

### **Examen du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)**

#### **Session 2016**

- Épreuve préalable de CONTRÔLE DE NIVEAU
- Épreuves d'ADMISSIBILITÉ
- Épreuves d'ADMISSION
- Épreuves de la mention « GROUPE LOURD » (région Ile de France)

#### **Date de clôture des inscriptions** (cachet de la poste faisant foi) :

- Epreuve préalable de « **Contrôle de Niveau** » ..... mercredi 2 septembre 2015 inclus
- Epreuves d' **Admissibilité** ..... mercredi 30 septembre 2015 inclus
- Epreuves d' **Admission** ..... mercredi 30 septembre 2015 inclus
- Epreuves de la mention « **Groupe Lourd** » ..... mercredi 17 août 2016 inclus
- Epreuves de la mention « **Deux Roues** » ..... mercredi 17 août 2016 inclus

#### **Date des épreuves** (heure légale de Paris) :

- Epreuve préalable de « **Contrôle de niveau** » ..... mercredi 7 octobre 2015 à 13 h 30
- Epreuve écrite d' **Admissibilité (Etude d'un dossier)** ..... mercredi 18 novembre 2015 à 13 h 30
- Epreuve orale d' **Admissibilité** ..... les jours suivants l'épreuve écrite
- Epreuve écrite d' **Admission (Contrôle des connaissances)** ..... mercredi 11 mai 2016 à 13 h 30
- Epreuves orales d' **Admission** ..... les jours suivants l'épreuve écrite
- Epreuve écrite de **Rattrapage** ..... mercredi 7 septembre 2016 à 13 h 30
- Epreuves orales de **Rattrapage** ..... les jours suivants l'épreuve écrite
- Epreuves de la mention « **Groupe Lourd** » ..... à compter du lundi 26 septembre 2016
- Epreuves de la mention « **Deux Roues** » ..... à compter du lundi 26 septembre 2016
- Epreuves de **Rattrapage** de la mention « **Groupe Lourd** » ..... à compter du lundi 5 décembre 2016

*Un seul dossier d'inscription est à compléter selon votre niveau d'étude (contrôle de niveau ou admissibilité).*

*Il sera valable pour toutes les épreuves de la session en cas de réussite.*

*L'inscription aux épreuves d'admission est réservée aux candidats conservant le bénéfice de leur réussite aux épreuves d'admissibilité des deux sessions suivantes.*

## I- IDENTITÉ

Nom de naissance : .....  
(c'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)

Nom d'usage : .....  
(s'il y a lieu. Le cas échéant le nom d'épouse)

Prénom(s) : .....  
(dans l'ordre de l'état civil)

Sexe : Femme  Homme

Date de naissance : ..... Commune de naissance : .....

Département ou Collectivité d'Outre-Mer : .....

Pays pour l'étranger : .....  
(si vous êtes né à l'étranger)

## II- COORDONNEES PERSONNELLES

Les courriers du pôle BEPECASER de la DDT 78 seront envoyés à cette adresse

Adresse (n°, type et nom de la voie, étage, escalier, appartement, immeuble, bâtiment, résidence, lieu-dit, boîte postale) : ....

.....  
.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone Portable : .....

Courriel : .....

Téléphone Domicile : ..... Téléphone Travail : .....

## III- FORMATION SCOLAIRE

La liste des diplômes et certificats admis en dispense au diplôme national du brevet est fournie dans la notice explicative **Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 3 mai 2010 modifié, la copie de l'un des diplômes mentionnés dans la notice explicative est indispensable pour votre présentation sous peine d'annulation de l'examen. Ce document est à fournir lors du dépôt de votre dossier d'inscription.**

**En cas de non-respect de cette disposition, votre inscription sera irrecevable et vous sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.**

Diplôme national du brevet (joindre une copie du diplôme).....

ou

Autre diplôme (joindre une copie du diplôme) : Lequel ? .....

ou

Certificat ou attestation admis en dispense au diplôme national du brevet avec précision du niveau de reconnaissance (niveau I, II, III, IV ou V) (joindre une copie du document) : Lequel ? .....

ou

Attestation du niveau du diplôme possédé par le candidat titulaire d'un diplôme étranger (voir notice explicative) (joindre une copie de l'attestation) : Lequel ? .....

ou

Relevé de notes de l'épreuve du contrôle de niveau (joindre une copie du relevé) .....

ou

Relevé de notes des épreuves d'admissibilité (joindre une copie du relevé) .....

ou

Relevé de notes des épreuves d'admission et/ou de rattrapage précédentes (joindre une copie du relevé) .....

ou

Diplôme et date d'obtention du B.E.P.E.C.A.S.E.R. (joindre une copie du diplôme ou relevé de notes) : .....

#### IV- STATUT DE VOTRE INSCRIPTION : candidat individuel ou centre de formation

Je suis inscrit(e) auprès d'un centre de formation : Oui  Non   
(nom et adresse du centre de formation - La liste des centres de formation figure dans la notice explicative)

Je suis en attente de financement pour une inscription auprès d'un centre de formation Oui  Non   
Si oui, lequel ? .....

Je me présente en qualité de candidat(e) individuel(le) : Oui  Non

#### V- HANDICAP TEMPORAIRE OU PERMANENT

(reportez-vous à la notice explicative pour vérifier si vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves)

Des aménagements d'épreuves aux conditions de passation des épreuves écrites et orales rendues nécessaires en raison d'un handicap temporaire ou permanent, peuvent être accordés par le président du jury d'examen. La demande est adressée par le candidat au président du jury **8 jours au moins avant le début des épreuves**, sauf cas exceptionnel. Elle est accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'1 mois délivré par un médecin, mentionnant le ou les aménagements particuliers nécessaires pour chaque épreuve au candidat. Le président du jury prend une décision motivée pour chaque candidat et pour chacune des épreuves.

Justifiez-vous d'un handicap temporaire ou permanent ?

Oui , lequel ? ..... Non

Si oui, une demande du candidat au président du jury et un certificat médical datant de moins d'1 mois délivré par un médecin mentionnant le ou les aménagements particuliers nécessaires pour chaque épreuve au candidat seront exigés lors de votre inscription ou 8 jours au moins avant le début des épreuves (*imprimé ci-joint*).

Etes-vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie (RQTH) ?

Oui  Non

Si oui, deux justificatifs seront exigés lors de votre inscription ou 8 jours au moins avant le début des épreuves :

- l'attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) (RQTH) en cours de validité,
- une demande du candidat au président du jury et un certificat médical datant de moins d'1 mois délivré par un médecin mentionnant le ou les aménagements particuliers nécessaires pour chaque épreuve au candidat (*imprimé ci-joint*).

#### VI- ENGAGEMENT

Je soussigné(e), ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier ainsi que l'authenticité des documents joints et avoir eu connaissance des conditions exigées pour l'accès à l'examen du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) pour lequel je demande mon inscription. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement dans ma situation (abandon de formation ou de candidature, changement de centre de formation, ...) et à fournir tout justificatif nécessaire pour la validité de mon inscription. Je déclare n'avoir déposé aucune candidature au B.E.P.E.C.A.S.E.R. dans un autre centre d'examen pour cette session.

A ....., le .....

*Signature du (de la) candidat(e)*

**Avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE A SON EXPEDITEUR**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

Direction départementale des territoires

Service de l'éducation et de la sécurité routières

Bureau de l'éducation routière

Pôle B.E.P.E.C.A.S.E.R

**B.E.P.E.C.A.S.E.R.**

**Session 2016**

## **DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e).....m'engage à transmettre, au plus tard soixante jours après les épreuves d'admissibilité, un certificat médical (*CERFA n° 14880\*01*) en cours de validité attestant que je remplis bien les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R212-2 du Code de la Route, conformément à l'arrêté du 3 mai 2010 modifié.

A....., le .....

*(Signature)*

**CERTIFICAT MEDICAL**  
**en raison d'un handicap temporaire ou permanent**

*justifiant la demande d'aménagements particuliers pour l'examen du Brevet pour  
l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité  
Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) - Session 2016*

Cadre à remplir par le candidat :

Examen : Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité  
Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) - Session 2016

Nom et prénoms du(de la) candidat(e) : .....

Né(e)..... à .....

Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné(e)....., praticien(ne) de médecine générale certifie que  
le(la) candidat(e) est atteint(e) du handicap suivant : .....

.....  
.....

En conséquence, ce(cette) candidat(e) doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :

- d'installation dans une salle spéciale.....
- d'un temps de composition majoré d'un tiers .....
- d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte .....
- de l'assistance d'une secrétaire .....
- d'aucune mesure particulière.....
- d'autres mesures éventuellement préconisées, lesquelles ?.....

Observations éventuelles du praticien :

.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ....., le .....  
Signature

## VII- PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SELON LA NATURE DES ÉPREUVES

### Epreuve préalable de CONTRÔLE DE NIVEAU

- Le dossier d'inscription dûment complété, daté et signé
- Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité :
  - o carte nationale d'identité ou passeport (si vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération Helvétique),
  - o titre de séjour en cours de validité.
- Une photocopie recto-verso du permis de conduire
- Trois photographies d'identité récentes
- Une déclaration sur l'honneur de transmettre, au plus tard soixante jours après les épreuves d'admissibilité, un certificat médical en cours de validité attestant que vous remplissez bien les conditions d'aptitude physique d'exercer la profession (*imprimé joint au dossier d'inscription*)
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois, pour les candidats qui ne sont pas inscrits dans un établissement de formation agréé
- Un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre pendant les heures de bureau
- 3 enveloppes format A5 (16x22,5) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse
- En cas de réussite, il vous sera demandé, lors de la notification des résultats, 2 enveloppes format A5 (16x22,5) et 2 enveloppes format A4 (21x29,7) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse pour les épreuves d'admissibilité et d'admission

### Epreuves d'ADMISSIBILITÉ

- Le dossier d'inscription dûment complété, daté et signé
- Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité :
  - o carte nationale d'identité ou passeport (si vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération Helvétique),
  - o titre de séjour en cours de validité.
- Une photocopie recto-verso du permis de conduire
- Trois photographies d'identité récentes
- Une déclaration sur l'honneur de transmettre, au plus tard soixante jours après les épreuves d'admissibilité, un certificat médical en cours de validité attestant que vous remplissez bien les conditions d'aptitude physique d'exercer la profession (*imprimé joint au dossier d'inscription*)
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois pour les candidats qui ne sont pas inscrits dans un établissement de formation agréé
- Un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre pendant les heures de bureau
- La photocopie d'un diplôme ou d'un certificat figurant dans la liste jointe soit en annexe de la brochure « Devenir enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière », soit en annexe à la notice explicative, soit en annexe de l'arrêté du 3 mai 2010 modifié relatif aux conditions d'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière, ou de l'attestation de réussite au contrôle de niveau
- 3 enveloppes format A5 (16x22,5) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse
- 2 enveloppes format A4 (21x29,7) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse

Le candidat titulaire d'un diplôme étranger doit impérativement fournir une *attestation de comparabilité*. Cette attestation doit certifier que le diplôme possédé est d'un niveau équivalent ou supérieur au diplôme national du brevet ou d'un titre admis en dispense. Cette attestation de comparabilité est à demander par les candidats au centre ENIC-NARIC France (*cf. page 4 de cette notice*).

En cas de perte de son diplôme, une attestation de réussite peut être délivrée soit par le rectorat d'académie du domicile du candidat pour les diplômes d'enseignement secondaire général soit par le ministère en charge de l'éducation nationale pour les diplômes d'enseignement secondaire professionnel soit par le ministère en charge de l'agriculture pour les diplômes d'enseignement secondaire agricole.

### Epreuves d'ADMISSION

- Le dossier d'inscription dûment complété, daté et signé
- Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité :
  - o carte nationale d'identité ou passeport (si vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération Helvétique),
  - o titre de séjour en cours de validité.
- Une photocopie recto-verso du permis de conduire
- Trois photographies d'identité récentes
- Un certificat médical (CERFA n° 14880\*01) en cours de validité attestant que vous remplissez bien les conditions d'aptitude physique pour exercer la profession
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois, pour les candidats qui ne sont pas inscrits dans un établissement de formation agréé
- Un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre pendant les heures de bureau
- La photocopie de l'attestation de réussite aux épreuves d'admissibilité
- 2 enveloppes format A5 (16x22,5) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse
- 1 enveloppe format A4 (21x29,7) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse
- En cas de réussite, il vous sera demandé, lors de la notification des résultats, une enveloppe format A4 (21x29,7) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre en recommandée avec accusé de réception et libellée à vos nom et adresse pour l'envoi du diplôme

### Epreuves de la Mention « GROUPE LOURD »

- Le dossier d'inscription dûment complété, daté et signé
- Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité :
  - o carte nationale d'identité ou passeport (si vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération Helvétique),
  - o titre de séjour en cours de validité.
- Une photocopie recto-verso du permis de conduire
- Trois photographies d'identité récentes
- La photocopie de votre diplôme du B.E.P.E.C.A.S.E.R. ou l'attestation de réussite aux épreuves d'admission ou de rattrapage de la session en cours
- La photocopie d'un diplôme ou d'un certificat figurant dans la liste jointe en annexe de la brochure « Devenir enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière »
- En cas de dispense de l'épreuve de maîtrise du véhicule sur aire de manœuvre fermée à la circulation, les photocopies des bulletins de salaire, certificats ou attestations de travail justifiant d'une expérience professionnelle de conducteur routier ou de formateur à la conduite dans les transports de marchandises ou de voyageurs, de deux ans ou plus à raison de 3 200 heures minimum, consécutives ou non, au cours des dix dernières années.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois, pour les candidats qui ne sont pas inscrits dans un établissement de formation agréé
- Un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre pendant les heures de bureau
- 3 enveloppes format A5 (16x22,5) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse
- 1 enveloppe format A4 (21x29,7) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse
- En cas de réussite, il vous sera demandé, lors de la notification des résultats, une enveloppe format A4 (21x29,7) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre en recommandée avec accusé de réception et libellée à vos nom et adresse pour l'envoi du diplôme